


## Stage 2018

 <p><b>APAJH</b>    Isère    au service de la personne en situation de handicap</p> <p><a href="http://www.apajh38.org">http://www.apajh38.org</a></p> <p>Lieu du stage : GRENOBLE – 38</p> <p>Date : mardi 27 mars 2018 – 09h/17h</p> <p>Nombre de places : 8 à 10</p>	<p><b>Nouveau stage</b></p> <p><b>Identifiant CERPEP :</b></p> <p><b>17NCER0168</b></p>
--	---

### Type de stage

- Découverte à travers une entreprise, d'enjeux de société, de métiers et compétences associées, de pistes d'orientation pour ses élèves, notamment dans le cadre du **PARCOURS AVENIR**
- **Approfondissement d'une discipline**, développement de compétences professionnelles
- Accompagnement pour les postes des personnels d'encadrement, des personnels d'orientation et d'éducation des personnels d'inspection.

### Thème

**Découverte du fonctionnement d'un SESSAD – service d'éducation et de soins spécialisés à domicile**

<p><b>Objectif (s) :</b></p>	<p>Permettre aux enseignants de découvrir le fonctionnement d'un SESSAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le public accompagné</li> <li>• Le cadre réglementaire : statut du service, statut des professionnels ...</li> <li>• Les objectifs et modalités d'intervention d'un tel service</li> <li>• Les partenariats possibles et particulièrement les articulations possibles avec les enseignants</li> </ul> <p>Les métiers présents dans le service</p>
------------------------------	--

### PROGRAMME

**9h-9h30 : accueil des stagiaires**

*En collectif :*

**9h30-11h : présentation du cadre de fonctionnement du SESSAD : cadre réglementaire, missions, personnes accompagnées, statut des professionnels, modalités de fonctionnement**



**11h-12h30 : présentation des métiers présents au SESSAD et rencontre avec les professionnels : directeur et chefs de service, médecin, psychologues**

*En petits groupes*

**13h30 – 16h00 : participation avec les professionnels à des séances d'accompagnement individuel ou collectif : éducateur spécialisé, orthophoniste, psychomotricien. Déplacement dans les écoles et les lieux de formation**

*En collectif :*

**16h-17h : retour et bilan sur la journée**

<b>Publics :</b>	Personnel enseignant du primaire, du secondaire (collège ou lycée), du supérieur (BTS, CPGE, IUT,...) ; DDFPT (ex Chef de travaux), professeur coordonnateur ; Chargé de mission école/entreprise ; Étudiants des ESPE ; Personnel d'encadrement ; Personnel d'orientation et d'éducation ; Personnel d'inspection
<b>Champs disciplinaires :</b>	Tous
<b>Établissements : Public et Privé</b>	École primaire, Collège, Lycée d'enseignement général, Lycée d'enseignement général et technologique, Lycée professionnel et SEP, Institut universitaire de technologie, GRETA, CFA
<b>Niveau de la formation :</b>	Moyen
 <b>Indispensable :</b>	Pièce d'identité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les établissements privés, universitaires et les GRETA, s'assurer de l'accord de participation et du financement des frais de mission auprès des instances concernées.</li> <li>➤ Toute participation à une formation CERPEP relève d'une décision académique : service académique en charge de la formation et inspecteur concerné. Les éventuels arbitrages du CERPEP suivent les avis académiques.</li> </ul>